

Quand le gouvernement aura remis de l'ordre dans ses politiques sur les communications—et Dieu sait que la confusion est grande bien qu'il y ait également d'autres domaines comme l'économie, la fiscalité et les Postes—tout ira bien.

Il y a onze ans, l'honorable Eric Kierans disait déjà ce qu'il aurait fallu faire. Il mettait au point un programme qui, s'il avait été appliqué, aurait permis d'éviter tous les ennuis, tous les désagréments et toutes les perturbations, toutes les faillites et toutes les grèves qui ont accablé les Postes au cours des dix dernières années. M. Kierans a largué le gouvernement comme l'ont fait M. John Turner ou M. Donald MacDonald. M. Jim Richardson du Manitoba l'a laissé choir aussi. On doit beaucoup à M. Kierans qui a essayé de nettoyer les écuries d'Augias.

Le véritable problème auquel se heurte le ministère des Postes, c'est évidemment la détérioration des relations ouvrières par suite de l'inaction du gouvernement libéral depuis une douzaine d'années. J'ai sous les yeux le rapport Shime qui avait été préparé à l'intention du ministre en 1972. Il s'agit du rapport que le bureau de conciliation avait rédigé après avoir enquêté sur les conflits de travail au sein de la Fonction publique. M. Owen Shime était à l'époque vice-président du Bureau des relations de travail de l'Ontario. Si le ministre avait donné suite aux recommandations du rapport Shime, il aurait pu éviter dans les années 70 une décennie de malaises et de grèves.

Mieux vaudrait sans doute que je donne la liste chronologique des difficultés que nous avons connues dans les années 70 parce que le gouvernement libéral n'avait pas su agir. Il y a eu en février et en mars 1970 à Montréal le conflit impliquant les conducteurs de camions représentés par la CSN. Il portait sur les contrats de transport du courrier et la sécurité de l'emploi. De mai à septembre 1970, il y a eu toute une série de grèves tournantes à propos de la question des salaires et de la sécurité de l'emploi.

En octobre et en novembre 1971, le Sud-Ouest de l'Ontario et les provinces maritimes ont été le théâtre de grèves sauvages à propos du recours à la main-d'œuvre occasionnelle. En janvier 1973, des grèves sauvages ont suivi la rupture des négociations sur la question des salaires et de la classification des emplois. En avril 1974, des arrêts ici et là de travail de la part des postiers ont abouti à une grève nationale d'une durée de trois jours.

Nous avons assisté en février et en mars 1975 à cinq semaines de grèves tournantes dans tout le Canada. Les conducteurs de camions refusaient de franchir les piquets de grève, grève marquée par des mises à pied, des débrayages et de présumées absences pour cause de maladie. D'octobre à décembre de la même année, le Syndicat des postiers du Canada a fait la grève pendant sept semaines à cause des problèmes liés à l'automatisation. Le député de Lincoln (M. Mackasey) n'est pas à la Chambre aujourd'hui. J'espérais qu'il le serait parce que l'expérience qu'il a eue en 1975 lui a permis d'écrire un ouvrage fort intéressant. Je recommande à tous les députés de lire ce volume qui a été publié par le ministère des Postes en juin 1976. J'espère que le ministre l'a lu. Le titre est très révélateur: *What's behind the lemming urge? and other discourses by Bryce Mackasey*. J'ai lu le livre plusieurs fois et le titre reflète très bien le contenu: nous sommes tous au bord du précipice et nous devons faire quelque chose ensemble pour

Société canadienne des postes—Loi

nous sortir du pétrin. L'auteur ne parle pas seulement des affaires postales, mais aussi de l'érosion et de la dégradation générales des valeurs, de la démocratie parlementaire, du gouvernement responsable et de tout cela ensemble. Je reprends souvent son dernier paragraphe où il dit:

● (1500)

Nous allons plus loin que l'idéologie; nous agissons par nécessité. Comme Buckminster Fuller le dit, nous avons le choix entre l'utopie et l'anéantissement.

Ce livre a été écrit après la grève de sept semaines déclenchée en 1975 par les employés des Postes. Cela a causé bien des faillites. Toutes sortes de petites entreprises ont sombré parce que cette grève a été déclenchée pendant leur période de pointe juste avant Noël. Ce fut l'une des grandes catastrophes économiques qu'a connues le Canada.

En octobre 1976, le Syndicat des postiers du Canada a fait la grève tournante pendant quatre jours pour protester contre les changements technologiques. En septembre 1978, les facteurs ont fait la grève pendant trois jours pour convaincre l'employeur d'accéder à leurs revendications. Les postiers qui ont fait la grève en octobre de la même année ont dû reprendre leur travail sur l'ordre du Parlement et le président du Syndicat des postiers a par la suite été emprisonné. C'est à ce moment-là que le système a atteint son point le plus bas.

Le gouvernement a finalement accepté de faire quelque chose et il a présenté une atrocité, le bill C-27 que je viens de lire. Ce bill aurait perpétué le chaos. Il prévoyait un système de deux paliers comportant d'une part le ministre des Postes, son personnel, son secrétariat et tous ses employés et, d'autre part, une société qui n'aurait eu absolument aucun pouvoir. Il aurait été difficile de décider qui était responsable de quoi et cela aurait aggravé une situation déjà confuse. Heureusement, le gouvernement a été renversé et nous avons pu présenter une mesure qui contenait certaines des choses que nous préconisons depuis des années.

Le rapport Uberig était très important, car il avait été établi par un sous-ministre adjoint, un sous-ministre des Postes. Cette personne travaille toujours au ministère, et c'est une des plus compétentes que j'aie rencontrée dans l'administration. Les recommandations contenues dans son rapport d'août 1975 vont être enfin incluses dans cette loi.

Je ne voudrais pas terminer sans avoir parlé du rapport Finkelman. M. Finkelman a fait un rapport dans le cadre d'un comité parlementaire mixte dont j'ai eu le plaisir de faire partie. Nous avons fait quelques recommandations merveilleuses, mais depuis, ce rapport a été oublié sur les tablettes.

Permettez-moi de citer seulement quelques détails de l'ancien bill C-27 et du nouveau bill C-42. Nous nous orientons maintenant dans la bonne voie. Le ministre des Postes (M. Ouellet) a exhorté les députés à ne pas discuter trop longtemps de cette question. Cela fait des années que nous attendons cette discussion. Personne ne va abuser, j'en suis sûr, de l'occasion qui nous est offerte de discuter de la dégradation de la situation aux Postes.

Pour tenter d'amener le gouvernement à s'attaquer au problème, nous avons passé deux journées réservées à l'opposition à tâcher de lui faire comprendre que le ministère des Postes connaissait de graves difficultés. Permettez-moi de vous mentionner au moins deux motions qui, tous les députés en conviendront, j'en suis sûr, compte tenu de ce qu'a dit le ministre des Postes, englobent certaines suggestions que ce dernier a faites cet après-midi.